Association des Métiers de la Musique du Sénégal

Culture et Covid-19 : Quelles solutions ?

Contributions de l'AMS





I. INITIATIVE DE L'AMS

Dès l'annonce des interdictions de rassemblements et la promesse du Chef de l'Etat de venir en aide aux secteurs les plus touchés par la pandémie du covid-19, dont celui de la Culture, nous nous sommes vivement inquiétés. Comment allait se traduire cette aide dans un milieu qui manque cruellement de **statistiques** sur l'économie de la musique en particulier, et celle de la culture en général ?

Il nous a paru nécessaire de lancer une enquête sous forme de **questionnaire** pour recueillir les informations des acteurs culturels de tous bords sur l'impact socio-économique de la crise sur leur carrière. Au bout d'un mois, près d'un millier de réponses, (923) nous est revenu. Une analyse de ce questionnaire est jointe à ce document. Ce questionnaire a servi de **base de travail** à un groupe de bénévoles, composé d'acteurs culturels et de représentants des autorités de la culture. En croisant les résultats de l'enquête en ligne de l'AMS et les chiffres de la Sodav, nous en sommes arrivés à déduire que les préjudices subis avoisinent la somme de **6 milliards de francs CFA** compte non tenus des **58% d'artistes qui ne sont pas membres de la Sodav** et des **53.3% d'acteurs culturels** qui reconnaissent travailler **sans contrat**, sans justification probante de leurs activités.

Forts de ces éléments d'appréciation, nous tenons à apporter notre modeste contribution dans la recherche de solutions pouvant nous permettre de sortir de cette crise sans trop de dégâts.

II. Propositions de l'AMS

Si le travail effectué est validé par les plus hautes autorités et qu'un fonds conséquent est attribué à la culture, nous proposons une répartition de l'aide octroyée en trois séquences comme suit :

 Une caisse de solidarité pour tous les acteurs culturels sous la supervision d'un comité de veille composé de représentants du secteur tant au niveau des organisations professionnelles, et affiliés, qu'au niveau institutionnel.



- 2. Une caisse d'appui aux entreprises culturelles dont la Sodav, indépendamment du fait que cette dernière peut jouer un grand rôle dans le rassemblement de toutes les disciplines de la culture
- 3. **Une caisse de relance** des activités et projets en suspens des acteurs, organisations professionnelles et entreprises culturelles qui devraient permettre de faire face aux effets post-endémiques de la crise.

III. Conclusion:

Telle est l'économie de nos contributions en cette période si difficile pour tous. Fidèles à notre credo d' « Organiser l'intérêt général », nous ne cesserons d'œuvrer pour le développement de la culture âprement défendu par les acteurs des métiers de la musique du Sénégal.

Nous espérons passer rapidement ce moment de crise pour rappeler d'autres propositions de l'AMS dans de circonstances plus heureuses et qui porteront sur l'accompagnement qui pourrait être fait dans le cadre de la reconnaissance du statut de l'artiste et la mise en œuvre de la copie privée au Sénégal.

Fait à Dakar le 30 avril 2020

Pour le Comité Directeur Le Président

Daniel Gomes



ANNEXE Analyse des réponses au questionnaire de l'AMS

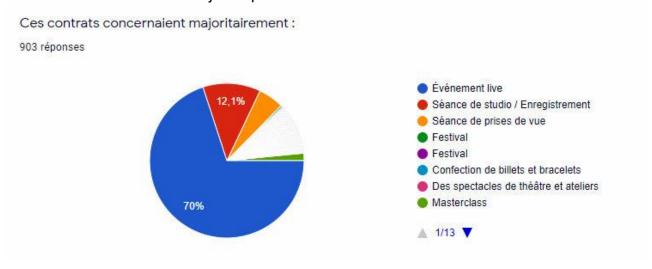


Le Corona virus a franchi les frontières du Sénégal.

Le 23 mars 2020, l'AMS met en ligne un questionnaire partagé sur toutes les plateformes des acteurs culturels. Ce formulaire sert à collecter les informations les plus exacts possibles dans le but de fournir des statistiques du secteur culturel aux fins d'une aide du fonds Covid -19 décrété par le Président de la République.

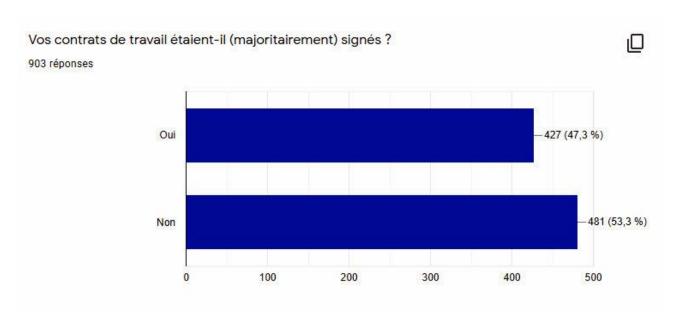
Au 30 avril 2020, le formulaire reçoit les réponses de 923 personnes toutes disciplines confondues. Les inscriptions se poursuivent.

D'ores et déjà les premiers résultats livrent leurs chiffres :



82,1% des contrats annulés concernent les acteurs culturels du spectacle vivant ! Suivent 5,3% des séances de prise de vue (audiovisuel et photographie).





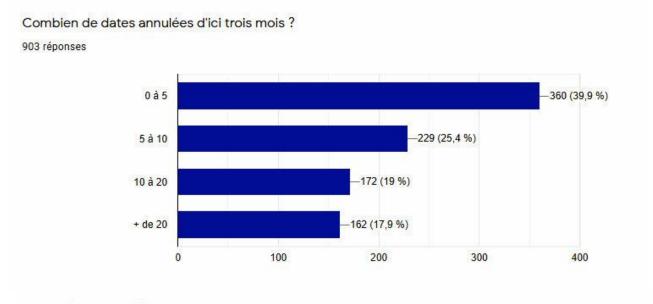
Malgré toutes les formations sur les pratiques contractuelles 53,3 % des sondés déclarent ne pas avoir signé de contrat. Cependant, il y a une nette amélioration par rapport à 2003 où on pouvait déclarer sans risque de se tromper que plus de 90% des artistes travaillaient sans contrat écrit

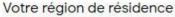


903 personnes ont daigné répondre à cette question du manque à gagner cumulé sur 3 mois. 53,1% des personnes interrogées declarent perdre entre 100.000 et un million de francs CFA, 33% entre un million et 5 million et 11% plus de 5 millions. Une analyse croisée avec les chiffres de la Sodav, laisse apparaître un préjudice de 6 milliards de francs CFA sur un trimestre compte non tenus des 58% d'artistes qui ne sont pas membres de la Sodav et des 53.3% d'acteurs culturels qui reconnaissent travailler sans contrat, sans justification probante de leurs activités

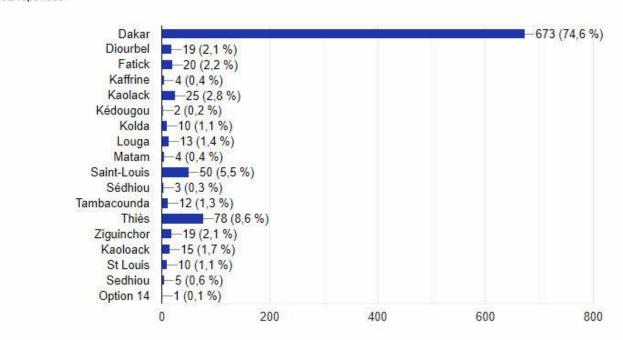


Les tableaux suivants parlent d'eux-mêmes :









Veuillez noter aue cette enquête s'est faite exclusivement en ligne en cette période de confinement des artistes. Ceux qui ont eu des problèmes de connexion ou de langue n'ont pas pu y répondre. Nous espérons qu'à la relance, nous aurons encore une meilleure estimation de la situation des acteurs et industries culturelles, et surtout une idée du poids de la culture dans l'économie du Sénégal

Dakar, le 30 avril 2020.